

COL BLANC

Automne 2023/Hiver 2024 • Volume 57, numéro 2

Embauches
gelées...

...cœurs
réchauffés!

SYNDICAT DES FONCTIONNAIRES MUNICIPAUX DE MONTRÉAL (SCFP)
LE PLUS IMPORTANT SYNDICAT DU SECTEUR MUNICIPAL QUÉBÉCOIS

Sommaire

Pour savoir où nous allons,
il est important de connaître nos origines
Patrick Dubois, président
3-4

Un défi passionnant
Johanne Joly, secrétaire générale
5

On dit que «Le fruit ne tombe jamais loin de l'arbre...»
Karen Valenzuela, trésorière-archiviste
6

Mots des vice-présidentes
Dominique Payette et Éliane Scofield-Lamarche
7-8

Je te veux !
*Anthony Menard Moquin, membre du
Comité des communications et de la mobilisation,
Votre outil décisionnel essentiel*
Pierre Bissonnette, agent de griefs
9

Témoignage d'une mère sur la violence armée
Nathalie Beaulieu, Comité des délégués sociaux
11

Comité des délégués sociaux
Dominique Payette, vice-présidente responsable à l'exécutif
Le SFMM429 se souvient
N'oublions jamais cet attentat antiféministe
12

Le temps des Fêtes en ces moments difficiles
Dossier assurances, dossier chaud
Luce Laflamme (PAM)
13

Sondage sur les assemblées syndicales
*Guillaume Paquette, responsable du
Comité des communications et de la mobilisation*
16

Mon parcours en santé et sécurité au travail
Luc Veillette, représentant à la prévention SST retraité
17

Colloque SST de la FTQ 2023
*Simon Deschamps-Léger, directeur syndical
de l'arrondissement de Lachine*
18

La violence verbale est grave
Frank Mazza, représentant à la prévention SST
19

La soirée du 2 mars 2023
*Sophie Demers-Cyr,
secrétaire du Comité des droits des femmes*
20

Le père Noël en rouge et blanc
Le Comité du journal
21

Le temps des Fêtes : entre féerie et dure réalité
Le Comité du journal
La créativité comme réponse au gel budgétaire !
Le Comité du journal
22

La fête de Noël des enfants
Anthony Menard Moquin
23

Fonds de solidarité FTQ :
Toujours présent pour nos membres !
Simon Welman, responsable local du Fonds au SFMM
24-25

Effet de l'inflation sur vos projets de retraite
Giovanni Di Tirro, agent des régimes de retraite
25

Prochaine date de tombée
Le lundi 4 mars 2024

L'équipe du ColBlanc

ÉLIANE SCOFIELD-LAMARCHE, responsable à l'Exécutif
PATRICK LAMOTTE et **SIMON WELMAN**,
agents de communication

Comité du journal
ANTHONY MENARD MOQUIN, responsable
JOSÉE RIOPEL, secrétaire
CATHERINE THERRIEN, membre



COL BLANC

Votre magazine syndical

Éditorial Unis face aux défis

Par **Anthony Menard Moquin**, responsable du Comité du journal

Chers amis lecteurs et lectrices,

C'est le moment de me lancer dans cette nouvelle aventure en tant que responsable du journal Le Col Blanc. Je dois dire que je suis emballé par ce défi qui s'annonce. Je suis donc prêt à bousculer un peu les idées reçues, à remettre en question les habitudes établies, et surtout, à collaborer étroitement avec vous tous, qui êtes si passionnés. Vous avez des histoires à raconter, des points de vue qui méritent d'être partagés, et croyez-moi, je suis ici pour assurer qu'ils soient entendus clairement et distinctement.

On vit vraiment dans un monde à l'envers, n'est-ce pas ? La situation financière de chacun est aussi imprévisible que la météo ici : un jour, on se sent riche comme une vedette de Hollywood, et le lendemain, on cherche des pièces sous les coussins du canapé. C'est l'inflation, cette sournoise, qui nous joue des tours. Elle frappe là où ça fait mal, directement dans le porte-monnaie. Elle ronge notre pouvoir d'achat comme une souris dans un sac de chips.

Mais ne vous inquiétez pas, le 429 n'est pas là pour faire de la figuration. On est votre phare dans le brouillard, votre ancre dans la tempête. On est là pour vous représenter, pour défendre vos intérêts et naviguer à travers les négociations avec détermination.

Ah, les négociations... C'est un peu comme un puzzle complexe où chaque pièce doit parfaitement s'assembler. Nous,

au 429, nous nous engageons à défendre vos droits avec autant de persévérance qu'un hiver québécois et avec toute la subtilité d'un printemps tant espéré. Notre but ? Obtenir le meilleur pour chacun d'entre vous.

Mon équipe et moi, nous nous investissons entièrement dans ce projet, porté par les qualités emblématiques de notre chère Ville de Montréal : sa riche diversité, son accueil chaleureux et son énergie inépuisable. Ensemble, nous allons rédiger un nouveau chapitre, marqué par la solidarité !

Je suis vraiment impatient de découvrir ce que vous avez à dire, vos idées, vos coups de cœur, vos inquiétudes. C'est en équipe qu'on devient plus forts, c'est ensemble qu'on va transformer ce comité en bien plus qu'une source d'information, en un véritable carrefour d'échanges et de débats.

Lançons-nous dans cette aventure collective où chaque mot et chaque point de vue comptent. Souvenez-vous toujours : c'est en joignant nos forces que nous parvenons à réaliser les plus grands exploits, particulièrement dans les moments difficiles.

Joyeuses fêtes !



Publication officielle des membres du Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (SCFP) distribuée trimestriellement à environ 1000 exemplaires.

Nos pages sont ouvertes à tous les membres du Syndicat. Cependant, le Comité du journal se réserve le droit de refuser la publication de textes qui ne rencontrent pas les critères établis par la politique d'information du SFMM (SCFP). Les textes publiés dans ce magazine n'engagent que leurs auteurs.

Toutes reproduction, traduction et diffusion des textes sont autorisées à condition d'en citer la source.

Dépôt légal à la Bibliothèque de la législature et à la Bibliothèque nationale du Québec, Division des acquisitions pour Canadiana et Bureau de dépôt légal, Bibliothèque nationale du Canada, Ottawa (SSN 0227-6064).

Composée et imprimée par des travailleuses et travailleurs syndiqués, membres d'un syndicat affilié à la FTQ.

Veuillez prendre note que, dans le seul but d'alléger le texte, le masculin comprend le féminin et vice-versa.

Photos : **archives SFMM-429**

Infographiste : **Marcel Huot, Atelier Québécois Offset inc.**

8790, avenue du Parc, Montréal (Québec) H2N 1Y6 • Téléphone : 514 842-9463 • Télécopieur : 514 842-3683
colblanc@sfmm429.qc.ca • sfmm429.qc.ca • Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal - SCFP

Mot du président

Patrick Dubois

Pour savoir où nous allons, il est important de connaître nos origines

Chers membres,

C'est avec une immense fierté que j'assume le rôle de président pour vous représenter. Un grand merci à tous ceux qui ont soutenu ma candidature.

Pour savoir où nous allons, il est important de connaître nos origines

Pour ceux qui ne me connaissent pas encore, j'ai rejoint le Service de l'évaluation foncière à la Communauté urbaine de Montréal (CUM) le 15 novembre 1989, initialement comme commis-dactylographe, puis rapidement promu au poste de commis de bureau.

En 1993, grâce à une action syndicale, mon poste s'est transformé en opérateur de vidéo clavier, groupe 5, me faisant monter de trois groupes de traitement. Merci au Syndicat pour cela !

À l'époque, j'ignorais l'ampleur de notre Syndicat et ses nombreux avantages. En tant qu'auxiliaire, je n'avais pas accès aux échelons salariaux. Néanmoins, grâce au plan de carrière de la CUM, j'ai pu entamer mon AEC en évaluation foncière au CÉGEP André-Grasset par des cours du soir, obtenant un poste de technicien en évaluation foncière grade 1 en 1995. Cependant, j'étais toujours auxiliaire...

Ce n'est qu'en 1999 que je suis devenu permanent, occupant le même poste. J'adorais ce travail, effectuant des inspections résidentielles sur le terrain. Les jours de pluie, je travaillais depuis chez moi, remplissant les fiches d'inspection du ministère des Affaires municipales. Le concept du télétravail était déjà une réalité pour nous, avec en plus un horaire flexible. Les temps ont vraiment changé !

Aspirant à devenir évaluateur de grade 1, j'ai entrepris un certificat en administration à l'UQÀM en suivant des



cours du soir. J'ai accédé au poste d'évaluateur grade 1 (temporaire) vers 2001, une fonction que j'ai exercée jusqu'en 2005. À cette période, j'ai été promu au poste que j'occupe encore à ce jour, en tant que technicien en évaluation foncière, grade II, spécialisé dans le domaine commercial. Je suis resté au sein du Service de l'évaluation

foncière, même après la fusion de la CUM avec la Ville de Montréal en 2002. À partir de ce moment-là, je suis devenu un employé de la Ville de Montréal.

À la suite de circonstances récentes dont on connaît les impacts négatifs sur nos membres, j'ai assuré la présidence du Syndicat par intérim en juillet dernier. Ce fut un défi, mais nous en sommes ressortis renforcés.

En 2006, j'ai rejoint notre Syndicat en tant que délégué syndical. J'ai exercé cette fonction jusqu'en octobre 2009, date à laquelle j'ai été élu directeur syndical au Service de l'évaluation foncière. J'étais très investi, participant à divers comités, notamment celui d'éducation où j'ai formé plusieurs membres, et celui de l'organisation physique et de distribution. J'ai aussi occupé le poste de délégué social. En avril 2012, j'ai accepté le rôle de représentant à la prévention SST. Peu après, je suis devenu agent de griefs, puis en octobre 2013, vice-président, une fonction que j'ai

particulièrement appréciée. J'ai eu le privilège de travailler avec une équipe formidable, notamment avec mon agente de griefs, Tina Rizzetto. En octobre 2021, j'ai été élu secrétaire général, une fonction qui me convenait parfaitement.

À la suite de circonstances récentes dont on connaît les impacts négatifs sur nos membres, j'ai assuré la présidence du Syndicat par intérim en juillet dernier. Ce fut un défi, mais nous en sommes ressortis renforcés. Officiellement élu président le 25 octobre dernier, je m'engage à vous représenter au mieux de mes capacités. Maintenant que vous me connaissez un peu mieux, parlons de notre Syndicat.

Nous sommes le syndicat le plus important dans le secteur municipal au Québec, avec plus de 103 ans d'existence. Notre parcours a débuté modestement, mais nous avons fait une différence significative.

Revenons un peu en arrière

Le 7 juin 1920, des employés de bureau de l'Hôtel de Ville de Montréal ont fondé le Syndicat national et catholique des fonctionnaires municipaux. À cette époque, les femmes n'étaient pas admises, une situation qui a changé en 1938, deux ans avant le droit de vote des femmes au Québec en 1940.

Notre première grève, qui a débuté le 21 décembre 1943, bien qu'illégale, a marqué l'histoire en s'étendant sur 17 jours. Puis, en 1967, nous avons mené notre grève générale la plus prolongée, durant cinq semaines.

En 1970, le Syndicat a acheté l'immeuble au 429, rue De La Gauchetière Est, coïncidant avec la création de la CUM. Notre première convention collective avec la CUM a été signée le 30 novembre 1971.

1977 est une année clé : notre affiliation syndicale change, passant de la CSN au SCFP. Ce changement a eu un impact majeur, notamment une baisse de la cotisation syndicale et l'accès à de nombreux services sans coût supplémentaire.

En 1982, les employés de la Ville de Pointe-aux-Trembles ont rejoint notre accréditation syndicale. En 2001, avec la fusion des villes de l'île de Montréal sous le slogan « Une île, une ville », tous les Cols blancs ont été intégrés au SFMM429.

La première convention collective des Cols blancs de l'île de Montréal a été signée le 18 décembre 2003. En 2006, les quinze villes ayant choisi de se reconstituer se sont effectivement « défusionnées » de la nouvelle Ville de Montréal.

En 2008, de premières conventions collectives ont été signées avec certaines des villes reconstituées. En mai 2012, le SFMM429 a déménagé de ses locaux du 429, rue De La Gauchetière Est, pour s'installer au 8790, avenue du Parc.

Des services à nos membres

Notre Syndicat représente plus de 10 000 membres en période estivale, négociant vingt conventions collectives. Nous offrons également des assurances médicales et dentaires par le Fonds de secours maladie-accident (FSMA).

Le Centre social du SFMM organise diverses activités, contribuant à la cohésion et au bien-être des membres.

Pour gérer plus de 10 000 membres, une organisation solide et une équipe syndicale dévouée sont essentielles. L'équipe se compose de 9 membres élus à l'Exécutif, 14 spécialistes, 50 personnes directrices syndicales et plus de 150 personnes déléguées syndicales. Nous sommes aussi l'employeur d'environ 20 personnes, supervisées par une directrice des opérations qui gère les ressources humaines.

Voilà un aperçu de l'équipe syndicale qui travaille sans relâche pour vous. Nous sommes bien conscients de nos racines. Dans le prochain ColBlanc, nous examinerons notre situation actuelle pour mieux préparer l'avenir, notamment la prochaine négociation de la convention collective de 2026 à la Ville de Montréal.



Mot de la secrétaire-générale

Johanne Joly

Un défi passionnant

C'est avec une grande fierté que j'accède au poste de secrétaire-générale. J'évolue à travers le SFMM429 depuis de nombreuses années et les relations de travail en lien avec les griefs me passionnent. C'est un atout plus que nécessaire pour les fonctions que j'occupe dorénavant. La personne secrétaire-générale étant responsable de la conclusion de l'ensemble des lettres d'entente, des négociations et des arbitrages, je me dois d'en maîtriser les rouages. Comprendre l'ensemble des mécanismes entourant les comités de griefs syndicaux et conjoints est aussi essentiel pour être en mesure de suivre leurs évolutions et apporter ma contribution. Le Syndicat fait face à de nombreux défis en lien avec les négociations de griefs. Ils représentent des défis d'organisation massifs pour notre équipe et nous nous devons de mettre en place des solutions concrètes pour faire face à ceux-ci. Cependant, je suis entourée d'une équipe d'experts qui proposent des solutions pour améliorer les choses.

L'enjeu des relations de travail

Mes nouvelles fonctions comportent aussi des responsabilités en lien avec les relations de travail avant même que les enjeux ne fassent l'objet de griefs. J'ai le mandat de coordonner les actions entre les personnes vice-présidentes afin de favoriser la cohésion entre celles-ci. En langage clair, ça veut dire qu'il est de ma responsabilité de m'assurer que nos représentants prônent les orientations du Syndicat de façon cohérente en relations de travail et lors des comités de griefs. Pour suivre des orientations claires, ça prend des outils de communication efficaces pour entendre les membres et leur expliquer correctement nos démarches. Pour ce qui est de l'écoute des personnes représentantes syndicales, agentes de griefs et des spécialistes au Syndicat, nous améliorons constamment les espaces d'échanges et nous continuons à créer des liens forts avec nos membres.

À l'écoute des Cols blancs

Pour toujours mieux comprendre les membres, nous devons les écouter. Ayant maintenant la responsabilité en



Le Syndicat fait face à de nombreux défis en lien avec les négociations de griefs.

matière d'action syndicale, j'ai l'immense privilège de travailler avec des spécialistes, des comités et des personnes représentantes syndicales dynamiques qui ne cessent de proposer de nouvelles idées pour améliorer le dialogue entre les membres et le Syndicat. J'aborde avec optimisme la suite des choses !

La fonction de secrétaire-générale inclut aussi la représentation du Syndicat dans les organisations desquelles nous sommes membres. Le réseau intersyndical est une force qu'il faut savoir entretenir. Je continuerai à faire entendre notre voix dans celui-ci. Nos alliés offrent des ressources

qu'il faut savoir solliciter lorsque nous en avons besoin. Lorsque les ressources ne correspondent pas à nos besoins, il faut alors proposer des solutions. C'est ce que je fais fièrement depuis plusieurs années et c'est ce que je continuerai de faire à travers mon nouveau mandat.

Tour d'horizon de mes anciennes responsabilités

Ville de Pointe-Claire : négociation de la convention collective qui est échue depuis le 31 décembre 2022 – nous avons eu jusqu'à maintenant 16 rencontres et les discussions se poursuivent, les échanges sur le normatif sont presque complétés et nous sommes à regarder en parallèle la proposition d'implantation d'une nouvelle structure salariale;

Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) : nous avons eu deux rencontres de négociation dans le cadre du renouvellement de la convention collective qui viendra à échéance le 31 décembre 2023 et nous avons tenu une assemblée d'information concernant l'utilisation des surplus actuariels de la caisse de retraite;

ANJOU80 : la signature d'une nouvelle convention collective qui sera en vigueur pour une période de 5 ans et couvrira la période de 2021 à 2025;

Villes de Mont-Royal et de Dollard-des-Ormeaux : nous avons eu des rencontres qui nous ont permis de régler une majorité de griefs et nous avons également eu des assemblées extraordinaires concernant les utilisations des surplus des régimes de retraite.

Mot de la trésorière-archiviste

Karen Valenzuela

On dit que « Le fruit ne tombe jamais loin de l'arbre... »

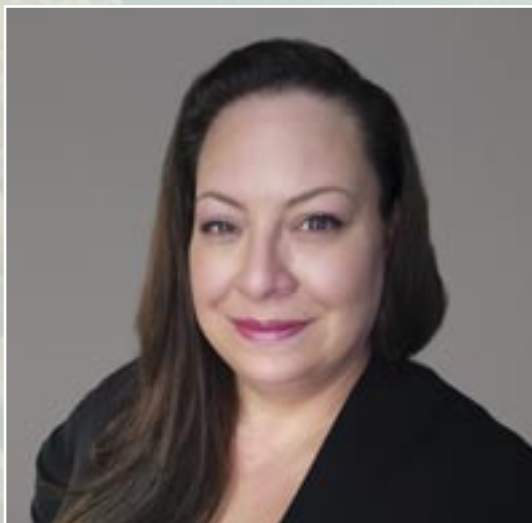
Fille d'une ancienne directrice syndicale au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) devenue par la suite coresponsable du Programme d'aide aux membres (PAM) de notre Syndicat jusqu'à sa retraite, je peux dire que j'ai reçu un legs inestimable d'une femme de tête. Toute jeune déjà, ma mère, me traînait sur les lignes de piquetage, devant l'hôtel de ville et lors de diverses manifestations. Mon héritage : un enseignement précieux où j'ai pu grandir, observer et forger mes convictions humaines et syndicales.

Une riche expérience

Candidate élue par acclamation au poste de trésorière-archiviste du SFMM 429 et à l'emploi de la Ville de Montréal depuis 21 ans, dont les 19 dernières années au Service des finances, je possède une solide expérience de plus de 12 ans en comptabilité. Le traitement, les suivis et les redditions de comptes sont mon quotidien.

Directrice syndicale depuis 10 ans au sein de mon Service; avec mon équipe, j'ai représenté avec grande fierté les 330 membres dont j'avais la responsabilité. Durant toutes ces années, nous avons traversé ensemble des batailles incroyables (grève rotative pour notre convention collective, manifestations contre la Loi 15, etc.). J'ai également accompagné les membres de notre Syndicat devant la dotation de la Ville de Montréal, alors que j'étais responsable des contestations d'admissibilité.

J'ai aussi été coordonnatrice - finances et administration au sein d'une Municipalité régionale de comté (MRC). Bien au fait des bonnes pratiques comptables, je peux ainsi occuper le poste exigeant de trésorière-archiviste dans une



Je me doute bien qu'à l'avenir, tous les yeux seront rivés sur l'administration financière de ce qui nous appartient, c'est-à-dire, notre Syndicat. Il faudra être transparent et rendre des comptes. Par mon implication, je souhaite m'assurer que nous n'ayons plus à subir des préjudices comme ceux ayant ébranlés notre Syndicat en 2023.

organisation d'envergure comme la nôtre : instaurer des contrôles internes à tous les niveaux, mettre en place les recommandations des vérificateurs comptables, etc. Toutes ces mesures font partie des solutions qui sont déjà mises en place. Nous ne devons plus les ignorer dorénavant. L'administration de plusieurs millions de dollars que constitue notre Syndicat (incluant le Fonds de secours maladie-accident (FSMA) et le Centre social), nécessite une rigueur et une éthique à toute épreuve.

Un défi stimulant

Je me doute bien qu'à l'avenir, tous les yeux seront rivés sur l'administration financière de ce qui nous appartient, c'est-à-dire, notre Syndicat. Il faudra être transparent et rendre des comptes. Par mon implication, je souhaite m'assurer que nous n'ayons plus à subir des préjudices comme ceux ayant ébranlés notre Syndicat en 2023.

Vous m'avez déjà rencontrée ? Vous savez donc qui je suis. Je suis une femme d'équipe et de convictions, qui sait aussi diriger des dossiers complexes.

Avec l'équipe en place, ainsi que les employés du Syndicat, nous mettrons tout en œuvre pour mener à bien les attentes exprimées par nos membres.

En cette période du temps des Fêtes, j'en profite pour vous offrir mes plus affectueuses pensées. Je vous souhaite des rires, des sourires et beaucoup de joie. Que la nouvelle année vous apporte bonheur et prospérité!

Au plaisir d'être là pour vous!

Vice-présidente



Dominique Payette

et ses responsabilités

± 1900
membres

Arrondissement de
Pierrefonds-Roxboro

Ville de Sainte-Anne-
de-Bellevue

Ville de Kirkland

Arrondissement
de Saint-Léonard

Arrondissement
d'Anjou

Arrondissement de
Mercier-Hochelaga-
Maisonnette

Organismes et sociétés paramunicipales

- Commission de la fonction publique de Montréal

Service de la ville centre

- Service du développement économique
- Service de l'évaluation foncière
- Service de la concertation des arrondissements
- Service de l'expérience citoyenne et des communications
- Service de l'habitation
- Service de la gestion et de la planification immobilière
- Service de l'urbanisme et de la mobilité
- Service de l'eau

Bilan 2023

L'heure est venue de dresser le bilan de l'année 2023, une période particulièrement exigeante pour moi. Sans entrer dans les détails des événements estivaux, je préfère souligner les aspects positifs qui ont émergé malgré les nombreux défis. Collectivement, nous avons déployé des efforts considérables pour faire face à la situation et continuer à vous représenter. En tant que vice-présidente, ma journée se résume principalement à des réunions en ligne, des appels téléphoniques, des e-mails, et encore des réunions en ligne. Mon retard dans la gestion des courriels et la saturation de ma boîte vocale témoignent du manque de temps pour répondre à vos besoins, être présente sur le terrain et vous rencontrer. Les résolutions sont encore à venir, mais cela constituera certainement une priorité.

Un travail d'équipe

Un sincère merci à tous les représentants syndicaux, en particulier aux délégués et directeurs sur le terrain qui sont proches des membres, à l'écoute de leurs préoccupations et engagés dans la résolution des problèmes professionnels. Vos efforts ne passent pas inaperçus, et je vous en suis reconnaissante.

Merci à Tina Rizzetto, nous formons une équipe ensemble et je peux toujours compter sur toi, j'espère que c'est réciproque ! Concernant les griefs, le rayon Tina, nous avons réglé de nombreux litiges en 2023. Les dossiers étant confidentiels, je ne m'étendrai pas sur le sujet, mais l'année a été positive pour moi en termes de travail et de résultats obtenus dans le règlement de plusieurs griefs.

Des défis à venir

Bien que le bilan global de 2023 soit plutôt positif pour moi, l'année à venir exigera des efforts supplémentaires dans les domaines de la représentation, de la formation, et bien entendu, la poursuite des travaux sur les relations de travail et les comités de griefs.

Je vous souhaite à tous d'agréables Fêtes,

Syndicalement,

Le temps de...



Saviez-vous que nos collègues retraités publient régulièrement un journal ? Le temps de... se trouve dans le site

http://lesretraitesdu429.ca/?page_id=35.

Vice-présidente



Éliane Scofield-Lamarche

et ses responsabilités

Cellulaire : 438 520-2935

± 2000
membres

Arrondissement de Lachine

Arrondissement de LaSalle

Arrondissement
de Ville-Marie

Ville de Westmount

• Société du Parc Jean-Drapeau

Organismes et sociétés paramunicipales ou privées

- Parc Six Flags SEC (La Ronde)
- Bureau du taxi

Service de la ville centre

- Service de sécurité incendie de Montréal (SIM)
- Service des infrastructures du réseau routier
- Service de police de la Ville de Montréal (sauf Central 911 et QG)

Au sein de notre Syndicat, une synergie puissante est en œuvre, alimentée par l'engagement passionné de nos membres et l'action des comités syndicaux dynamiques. En tant que vice-présidente, j'ai l'honneur de diriger trois de ces comités essentiels, chacun jouant un rôle clé dans le renforcement de notre unité et notre esprit syndical. Je suis ravie de vous les présenter dans cette édition du journal Le Col Blanc.

Des comités actifs

Le Comité du journal est notre tribune d'expression, un lieu où chaque membre peut exprimer ses pensées, partager des idées et célébrer les succès syndicaux. Plus qu'un simple porte-voix, ce comité est dédié à informer, inspirer et souder notre communauté. Notre journal, un pilier dans le paysage syndical depuis des années, évolue constamment pour mieux capturer l'essence de nos membres et leurs préoccupations actuelles.

Le Comité des communications et de la mobilisation est le moteur de notre réseau de solidarité. Ce comité diversifié et essentiel joue un rôle crucial dans la diffusion d'informations clés et dans l'élaboration de stratégies innovantes de mobilisation. Sa mission inclut la réévaluation et l'optimisation de nos moyens de communication, garantissant leur efficacité et inclusivité, tout en explorant de nouvelles méthodes pour encourager l'engagement des membres. Attendez-vous à une année 2024 pleine d'énergie, avec des rencontres dans chaque

arrondissement, des concours stimulants et une gamme d'activités pour dynamiser notre base.

Le Comité des jeunes, le dernier mais non le moindre sous ma supervision, se consacre à relever les défis uniques auxquels sont confrontés nos jeunes membres. Ce comité travaille inlassablement à sensibiliser tout le syndicat aux problématiques spécifiques rencontrées par les jeunes, et à formuler des recommandations ciblées pour améliorer leur expérience professionnelle. Il joue également un rôle crucial dans l'encouragement et l'accroissement de la participation des jeunes dans la vie syndicale, reconnaissant leur rôle essentiel dans la pérennité de notre mouvement.

L'union fait la force

Ces comités reflètent la dynamique et la diversité de notre Syndicat. Chaque membre apporte une contribution unique, renforçant notre cohésion et notre force collective. Ces initiatives, prometteuses et innovantes, visent à unir davantage les membres, à renforcer notre solidarité et à construire un avenir syndical rayonnant d'ambition. Ensemble, marchons vers une ère de mobilisation intensive et de projets audacieux !

Passez
 **à l'ère**
numérique

Besoin de faire une mise à jour de vos renseignements ?

Écrivez à viragevert@sfmm429.qc.ca ou sfmm@sfmm429.qc.ca en nous indiquant votre matricule d'employé et vous serez rapidement informés des changements de votre vie syndicale.

Rappel pour le FSMA

Le dépôt direct pour le remboursement des réclamations est maintenant disponible. En savoir plus : <https://cutt.ly/5mY9gUN>

Je te veux !



Anthony Menard Moquin, membre du Comité des communications et de la mobilisation

Préparez-vous pour une expérience extraordinaire avec le Syndicat des Cols blancs de Montréal, aussi connu comme le dynamique 429.

Prochainement, l'équipe du Syndicat visitera votre lieu de travail pour un moment passionnant. Leur objectif ? Explorer les façons dont vous pouvez soutenir vos collègues et peut-être même devenir le futur représentant syndical de votre équipe.



L'équipe du Comité des communications et de mobilisation est en train de finaliser une série de rencontres dynamiques et marquantes. Leur objectif est de forger une connexion sincère et transparente avec vous, membres essentiels de notre vaste Syndicat. Leur but est de créer des liens authentiques et de repérer les futurs membres de notre équipe, des personnes motivées et désireuses de faire une différence.

Mais ce n'est que le commencement ! Ces rencontres vont au-delà de simples discussions. Le syndicat introduit un outil crucial : le « bouton d'alarme syndicale ». Un symbole de notre engagement à être toujours à l'écoute et prêt à agir. En activant ce bouton, vous soulignez notre lien fort et pérenne.



L'aventure continue ! Vous recevrez bientôt une affiche intitulée « Le 429, c'est toi », un manifeste visuel rempli d'informations et de ressources pour maximiser ce que le Syndicat peut vous offrir.

Chaque action que nous entreprenons renforce notre union, démontrant notre engagement pour votre bien-être. Nous sommes plus qu'une équipe, nous formons une famille syndicale active et solidaire.

Alors, soyez prêts pour l'arrivée du 429, avec enthousiasme et accueil chaleureux, prêts à éclairer votre journée. Ensemble, nous allons enrichir notre syndicat, le transformant en une grande famille accueillante au cœur de notre ville. Un service sans représentant syndical est comme un bateau sans équipage. Vos collègues comptent sur vous, alors lancez-vous dans cette aventure !

La convention collective Votre outil décisionnel essentiel

Par **Pierre Bissonnette**, agent de griefs

Nous souhaitons mettre en lumière un élément primordial dans votre vie professionnelle : Votre convention collective. Ce contrat de travail, négocié méticuleusement en votre nom par le Syndicat et signé avec votre employeur, est la pierre angulaire régissant vos conditions de travail. Chaque fois que votre employeur doit prendre une décision affectant votre quotidien professionnel, il est impératif qu'il se réfère à cette convention. Malheureusement, nous avons constaté que cette étape essentielle est trop souvent négligée.

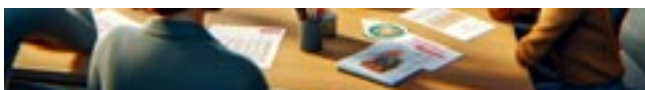
Ainsi, lorsqu'un nouveau mémo ou une directive, écrite ou orale, est émis et influence vos conditions de travail, il est impératif de vous questionner à savoir si cette décision est en accord avec le contrat de travail négocié et signé? Nous vous invitons à prendre l'habitude de lire attentivement votre convention collective, à en

discuter avec vos collègues et à ne pas hésiter à vous référer à vos représentants syndicaux en cas de doute ou si vous vous sentez lésés. Si vous constatez qu'une décision est en contradiction avec la convention collective, il est important de le signaler à votre gestionnaire. Dans l'éventualité où votre gestionnaire ne réagirait pas de manière appropriée, soyez assurés que l'équipe syndicale prendra le relais pour garantir le respect des termes de l'entente.

Votre convention collective est toujours disponible en version numérique sur le site du Syndicat, accessible via l'adresse www.sfmm429.qc.ca, dans la section téléchargement.

En définitive, nous vous encourageons fortement à questionner et valider la conformité de toute décision concernant vos conditions de travail. Un conseil, ne tardez pas, la convention collective prescrit des délais maximaux pour les contestations.

L'équipe syndicale est là pour vous soutenir et veiller à ce que vos droits soient toujours respectés.



BURROWES

COURTIERS D'ASSURANCES



**POUR
TOUS VOS
BESOINS EN ASSURANCE !**



HABITATION



AUTO



MOTO

Soumission d'assurance

Sélectionner votre préférence de questionnaire.

**Soumission
rapide**

*moyenne 2 minutes

OU

**Soumission
détaillée**

*moyenne 4 minutes

Un de nos courtiers prendra contact avec vous.

PRIX PRÉFÉRENTIEL POUR LES MEMBRES DU SFMM

Faites une
demande de
soumission en ligne !

www.burrowes.ca



L'identité visuelle du Comité DS amalgame le logo du SFMM à un symbole fort : les pièces de casse-tête imbriquées qui représentent la collaboration pour trouver ensemble des solutions aux problèmes rencontrés.

Dans chaque numéro du *Col Blanc*, le Comité des délégués sociaux publie deux pages détachables qui ont pour vocation de vous informer sur ses différentes activités. Chroniques, nouvelles du Programme d'aide aux membres (PAM), annonces relatives à des formations à venir, renseignements sur des journées thématiques : voilà autant d'éléments d'intérêt que vous y retrouverez. Bonne lecture!

Nos coordonnées

Boîte vocale SFMM :
514 842-9463, poste 403

Courriel :
comiteds@sfmm429.qc.ca

Sur le Web :
Comité délégués sociaux



Témoignage d'une mère sur la violence armée

Par **Nathalie Beaulieu** pour le Comité des Délégués Sociaux

Je suis Nathalie Beaulieu et je suis enseignante au primaire au Le Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM). En mars dernier, j'ai été invitée à témoigner auprès de vos délégués sociaux concernant le pire drame qu'un parent peut vivre : l'assassinat de son enfant. Ce texte a pour but de poursuivre mon témoignage en vous sensibilisant aux besoins et aux attentes qu'un travailleur ou une travailleuse pourrait avoir envers son syndicat face à un tel drame.

Peut-être certains d'entre vous se souviendront de ce terrible féminicide. Le dimanche 10 avril 2016 en soirée, ma fille unique, Clémence Beaulieu-Patry, 20 ans, a été assassinée pendant son quart travail chez Maxi. Vous comprendrez aisément que ma vie et celle de mon conjoint Luc ont été brisées. Ce meurtrier venait de voler la vie de notre douce fille et nous privait du bonheur de vivre à ses côtés. Ce fut le début d'un long deuil traumatique qui se poursuit encore aujourd'hui.

Lors d'une telle tragédie, le sol s'effondre sous nos pieds et on se demande comment nous allons survivre. Heureusement, nous avons pu compter sur l'aide et le soutien de nos familles et amis. Étant depuis plus de 30 ans membre de l'Alliance des professeurs et professeurs de Montréal, j'étais en droit de m'attendre à une communication de, du moins qu'ils m'offrent leurs condoléances. Malheureusement, rien, silence radio! Je dois par contre préciser qu'avant mon retour à l'école, j'ai communiqué avec eux pour avoir leur soutien. L'homme que j'ai rencontré a été à l'écoute, m'a accompagnée et soutenue dans mes demandes auprès de mon employeur. J'ai grandement apprécié son expertise et son aide.

Heureusement, ma directrice d'école a été formidable. Dans les premières semaines, discrètement, elle venait déposer un repas, une bouteille de vin ou un livre sur mon balcon. Elle a maintenu le contact avec moi pendant les trois années où j'ai dû me reconstruire. Je pensais être incapable de retourner enseigner à mes élèves de troisième année. Elle m'a proposé de venir aider une enseignante et doucement j'ai repris contact avec mes collègues et les enfants. J'ai pu ainsi retrouver le plaisir d'enseigner, mon métier que j'aime tant!

Dans les premiers mois après la perte de ma

Clémence, plusieurs collègues m'écrivaient un petit courriel pour me dire qu'ils pensaient à moi, qu'ils comprenaient ma douleur. Ce geste simple réchauffait mon cœur brisé. Lorsque je suis revenue travailler, ils et elles m'ont accueillie avec chaleur et compréhension. Ceux et celles qui s'en sentaient capables, s'enquerraient de mon humeur ou m'offraient leur aide. J'ai grandement apprécié qu'ils soient à mon écoute et me permettent de parler de ma fille quand le besoin s'en faisait sentir.

Lorsqu'un tel drame survient, naturellement, nous n'y sommes pas préparés. Il faut alors faire face à une multitude de tâches (arrangements funéraires, demande d'indemnisation (CNESST) rendez-vous



médicaux à la demande de l'employeur pour maintenir l'arrêt de travail... Sans parler des rencontres avec les inspecteurs responsables de l'enquête policière et le procès de l'assassin. J'ai alors pu compter sur le soutien de mes proches et de l'AFPAD (Association des familles des personnes assassinées ou disparues). Ici, je tiens à souligner l'importance de pouvoir entreprendre une thérapie; les rencontres avec ma psychologue spécialisée en deuil traumatique ont été essentielles à mon rétablissement. J'aurais souhaité qu'au sein même de mon syndicat, il y ait au moins quelques personnes formées pour soutenir les membres qui font face aux nombreux drames de la vie. Des gens empathiques et capables de nous orienter vers les services disponibles, par exemple.

Avant de vous quitter, je tiens à vous rassurer, je vais mieux et mon conjoint aussi. Ensemble, nous essayons de profiter des petits bonheurs de la vie en faisant honneur à notre Clémence qui était si joyeuse et riieuse.

Comité des délégués sociaux Ça bouge !

Par **Dominique Payette**, vice-présidente responsable à l'exécutif



Lors du dernier Conseil général d'octobre 2023, un tout nouveau Comité des délégués sociaux a été nommé. Ce comité est composé de :

Responsable : Rose Alcía Théodore. Je travaille au Service de l'environnement. Mon but est de m'assurer que les employés travaillent dans un milieu convivial où l'équilibre mental est mis de l'avant.

Secrétaire : Josée Riopel. Je travaille à la Division des communications et des relations avec les citoyens de l'arrondissement de Saint-Laurent. Mon but est de promouvoir les services et la visibilité du Comité auprès des membres par différentes plateformes.

Membre : Sophia Bekkoucha. Je travaille à la Division des communications et des relations avec les citoyens au Bureau de projets et soutien aux opérations. Mon but, avec ma grande écoute et mon empathie, est d'apporter une aide ainsi qu'un encadrement aux membres vivant une détresse.

Membre : Sophie Demers-Cyr. Je travaille comme bibliothécaire dans l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension. Je crois qu'il est important de savoir où aller chercher de l'aide et d'être conscient qu'une chaîne d'entraide est accessible.

Un vent de fraîcheur

Ces membres nouvellement nommées déléguées syndicales et sociales apportent un vent de fraîcheur sur ce

comité. Elles sont pleines d'idées et motivées. C'est un honneur de travailler avec ces femmes de cœur. Pour plus de renseignements sur ce comité, vous pouvez consulter la section Les comités syndicaux du SFMM429 sur le site Web du Syndicat (<https://urlz.fr/oSbD>). La philosophie du Comité des délégués sociaux est basée sur l'entraide, l'écoute, le soutien et la prévention. Ces actions sont porteuses d'espoir pour toute personne vivant des situations difficiles. C'est un réseau d'aide permettant aux personnes en difficulté de se confier en toute confidentialité.

Mandat

Le Comité des délégués sociaux a pour mandat, entre autres :

- De cerner les besoins, les difficultés et les motivations des personnes déléguées sociales et de les soutenir dans leurs actions;
- D'augmenter la visibilité auprès des membres et de faire reconnaître le réseau des personnes déléguées sociales auprès des gestionnaires;
- De développer un sentiment d'appartenance auprès des membres;
- D'informer les membres des différentes actions menées par le biais du journal ColBlanc et des activités organisées par le comité.

Pour toute question ou suggestion, nous sommes là pour vous. Vous pouvez joindre le comité à comiteds@sfmm429.qc.ca.



Le SFMM429 se souvient

N'oublions jamais cet attentat antiféministe

Le 6 décembre 1989, un homme armé a assassiné 14 femmes et a blessé 13 personnes à l'École polytechnique de Montréal. Cet attentat antiféministe, qui a ébranlé le pays tout entier et qui a connu un fort retentissement hors de nos frontières, demeure encore incompréhensible aujourd'hui.

6 DÉCEMBRE

SOUVENIR ET RECUEILLEMENT

La volonté de Polytechnique d'honorer la mémoire des victimes perdure. En commémorant ce douloureux événement, elle tient aussi à saluer le courage, la solidarité et le dévouement dont les membres de sa communauté ont fait preuve.

Leurs accomplissements, au travers desquels les rêves de ces 14 jeunes femmes ont pu être réalisés, demeurent notre plus fervent hommage à la mémoire des disparues.

Source : Polytechnique Montréal, <https://urlz.fr/oS8Z>

Le temps des Fêtes en ces moments difficiles

Par **Luce Laflamme**, coresponsable du Programme d'aide aux membres (PAM)



La première étape pour un Noël économe est d'établir un budget clair. Il est tentant de céder à la folie des achats sans limite, mais un budget vous aidera à rester sur la bonne voie. Prenez le temps de noter toutes vos dépenses prévues et d'établir un plan précis sur la façon de mettre cet argent de côté avant les fêtes. Gardez une trace de l'évolution de votre budget tout au long du mois de décembre.

Voici quelques trucs pour passer un temps des Fêtes magique et à moindres coûts

1. Recyclez les articles utiles qui ne vous servent plus.
2. Emballez vos cadeaux avec du papier de Publisac, des journaux ou utilisez des sacs réutilisables.
3. Faites vous-même vos cadeaux : mélange à biscuit dans un bocal, sucreries maison, bricolage, art et pourquoi ne pas faire participer vos enfants !
4. Organisez une pique pour l'échange de cadeaux, cela vous permet d'acheter pour moins de personnes.
5. Vérifiez dans les commerces autour de vous s'ils ont des journées de rabais, par exemple un vendredi du mois.
6. Regroupez-vous pour les cadeaux plus coûteux.
7. Offrez des cadeaux seulement aux enfants.
8. Faites vos achats par débit et non pas avec une carte de crédit.
9. Faites vos achats après le 26 décembre pour profiter des soldes de l'Après-Noël (Boxing Day).
10. Si cela vous convient, envisagez d'acheter d'occasion. Vous pouvez même trouver des articles neufs vendus en seconde main sur des sites tels que Vinted, Facebook Marketplace et Kijiji.

Pour ce qui est de recevoir, voici d'autres astuces

1. Servez-vous des applications comme Flip ou Reebee pour les rabais en épicerie.
2. Organisez un repas-partage (Potluck) pour le repas, chacun apportant quelque chose, ce qui permet souvent de découvrir de nouveaux aliments.
3. Préparez un déjeuner de Noël à la place d'un souper : viennoiseries, fromages, mousseux.
4. Demandez aux gens d'apporter leur boisson lors de votre party.

Joyeuses fêtes !

Programme d'aide aux membres (PAM)

Dossier assurances, dossier chaud

Par **Luce Laflamme**, coresponsable du PAM

Les assurances invalidité, ouf, juste voir ces mots là, ça invoque en nous plein de paperasse, des choses compliquées et du négatif. Quand vous êtes en invalidité, que ce soit de courte ou de longue durée, vous pouvez ressentir du découragement et voir cela comme une montagne.

Que vous soyez avec Desjardins, Beneva ou toutes autres entreprises, elles se ressemblent toutes. Afin de ne pas commettre d'erreur, il est important de prendre connaissance de votre contrat d'assurance. Les informations suivantes sont à titre indicatif, mais doivent être validées dans votre convention collective.

Contactez le PAM prioritairement

Avant toute chose, **dès que vous avez un arrêt de travail**, téléphonez au PAM. Nous sommes deux personnes à temps plein pour vous assister dans toutes les sphères d'un arrêt de maladie, de suivi, de soutien et de ressources. **Le PAM est 100 % confidentiel et gratuit.** Nous sommes là pour vous aider à remplir les documents, à vous accompagner dans tout le processus.

Une situation particulière

L'invalidité de courte durée n'est pas accessible aux Cols blancs auxiliaires de moins de 5 ans de service à la Ville de Montréal. Ils doivent se tourner vers le chômage maladie et fournir des suivis auprès du Bureau de santé ou des RH de la Ville ou **selon ce que prévoit votre convention collective**. L'invalidité de courte durée prend fin après 26 semaines de prestations, même chose pour les prestations de chômage maladie. Ces prestations sont imposables.

Invalidité de courte durée, membres permanents de la Ville

Avec l'invalidité de courte durée, vous avez un délai de carence de 5 jours ouvrables et par la suite, vous recevrez 75 % de votre revenu hebdomadaire. Les prestations sont imposables.

Invalidité de longue durée, membres permanents de la Ville

Avec l'invalidité de longue durée, le délai de carence est la fin des prestations de courte durée et vous recevrez 65 % des premiers 750 \$ et 50 % de l'excédent. Les prestations sont non imposables.

Lors d'invalidité :

L'assureur peut demander votre dossier médical;
L'assureur peut demander une expertise médicale.

Notez que lorsque vous recevez des indemnités par les assurances, un arrêt de paiement se fait au niveau des retenues sur le salaire. C'est-à-dire, vous ne payez plus de cotisations syndicales, le Fonds de secours maladie-accident (FSMA), etc. Vous recevrez des relevés de dettes par la poste ou lors de votre retour. Si un montant de trop est versé, vous devrez le rembourser. Il est donc important de mettre un petit montant de côté à chaque versement de l'indemnisation.

Nous sommes habitués de travailler avec les assureurs. Il est plus facile de prévenir que de guérir. Nous sommes là pour vous écouter, vous aider et vous soutenir dans les moments les plus difficiles.





sfmm429.qc.ca
Syndicat des fonctionnaires municipaux
de Montréal (SCFP)

Calendrier 2024

Décembre 2023

Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Janvier

Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
7	1	2	3	4	5	6
14	8	9	10	11	12	13
21	15	16	17	18	19	20
28	22	23	24	25	26	27
	29	30	31			

Février

Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
4	5	6	7	1	2	3
11	12	13	14	8	9	10
18	19	20	21	15	16	17
25	26	27	28	22	23	24
				29		

Mars

Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Avril

Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
7	1	2	3	4	5	6
14	8	9	10	11	12	13
21	15	16	17	18	19	20
28	22	23	24	25	26	27
	29	30				

Mai

Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
5	6	7	1	2	3	4
12	13	14	8	9	10	11
19	20	21	15	16	17	18
26	27	28	22	23	24	25
			29	30	31	

Juin

Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
2	3	4	5	6	7	8
						1

Juillet

Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
7	1	2	3	4	5	6
	8	9	10	11	12	13



Dates importantes

8 mars :
Journée internationale des droits des femmes

28 avril :
Journée de commémoration des travailleuses et des travailleurs victimes d'accidents du travail

1^{er} mai :
Journée internationale des travailleuses et des travailleurs

30 septembre :
Journée nationale de la vérité et de la réconciliation

6 décembre :
Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes

27 et 28 décembre :
Congrès citoyens et payés pour les Cois Blancs de Montréal et de certaines autres villes*

Légende

8 Dates importantes

2 Journées chômées rémunérées*

13 Journées fériées rémunérées*

26⁺ Jours de paie

* Renseignez-vous auprès de votre organisme de représentation professionnelle ou de la Ville de Montréal. Consultez votre convention collective pour savoir si ces journées s'appliquent à vos conditions de travail.

Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (SCFP)
8390, avenue du Parc
Montréal (Québec) H2N 1Y6
Tél. : 514 842-2943

Fonds de secours maladie-accident (FSMA)
Tél. : 514 842-2442
fsma@fmm429.qc.ca

Programme d'aide aux membres (PAM)
514 842-9463, # 249 et 225

9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Août						
Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Octobre						
Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
6	7	8	1	2	3	4
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Décembre						
Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Septembre						
Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Novembre						
Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Janvier 2025						
Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Desjardins
Caisse du Réseau municipal

FONDS
de solidarité FTQ

BURROWE
COURTIERS D'ASSURANCES

MAGNUS POIRIER
Nos partenaires

desjardinsmunicipal.com • 514 526-4971

fondftq.com • 514 383-8383

burrowes.ca • 514 905-SFMM

www.magnuspoirier.com • 1 888 727-2847

Arrivées et départs

ARRIVÉES :



ALIX OSSÉ,
vice-président
par intérim



ÉRIC FILION,
vice-président
par intérim

STÉPHANE FORGET,
représentant à la prévention SST

NOMINATIONS PERMANENTES :



**KAREN
VALENZUELA,**
trésorière-
archiviste



**JOHANNE
JOLY,**
secrétaire-
générale



**CHRISTIAN
BOUCHER,**
agent de griefs



**NANCY
GAGNÉ,**
agente de
réparation SST

DÉPARTS :

LUC VEILLETTE,
représentant à la prévention SST

SOPHIE LEFEBVRE,
conseillère syndicale SST au SCFP

Sondage sur les assemblées syndicales Résultats et analyses

Par **Guillaume Paquette**, responsable du Comité des communications et de la mobilisation



Des chiffres qui parlent

À la suite du sondage concernant les assemblées envoyé à tous les membres du Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal en décembre 2022, plus de 1000 personnes ont répondu, partageant ainsi leur appréciation, leurs préférences et leurs opinions sur les assemblées. Le Comité des communications et de la mobilisation est très satisfait de ce haut taux de réponse et vous en remercie chaleureusement. Le comité souhaite vous présenter ici les résultats les plus significatifs de cette grande consultation.

D'abord, en ce qui concerne la tenue des assemblées en personne ou en mode virtuel, près de deux répondants sur trois souhaitent participer uniquement en mode virtuel (62 %), tandis qu'environ un tiers des membres sondés préfèrent le mode hybride, c'est-à-dire assister parfois en mode virtuel, parfois en personne (33,5 %). Il est donc pertinent de continuer à organiser les assemblées en mode hybride, cette option plaisant à la très grande majorité des répondants (95,5 %).

L'envoi de documents

Ensuite, concernant la préférence des membres à recevoir les documents relatifs aux états financiers du Syndicat avant les assemblées, sans surprise, près de trois répondants sur quatre aimeraient obtenir ces documents avant les assemblées (73,7 %). De plus, près d'un membre sur cinq indique que cela ne le dérange pas de les recevoir avant ou au début de l'assemblée (19,8 %). Ainsi, l'initiative du Syndicat de fournir les documents relatifs aux états financiers quelques jours avant les assemblées est

largement appréciée par les répondants et devrait être maintenue.

Puis, concernant la durée idéale d'une assemblée, près de la moitié des répondants souhaitent que les assemblées durent deux heures ou moins (44,9 %), tandis qu'environ un tiers des membres aimeraient qu'elles ne dépassent pas une heure (31 %). Cependant, près d'un répondant sur cinq considère que la durée des assemblées doit être adaptée aux besoins (19,8 %). Il serait donc souhaitable de limiter la durée des assemblées à deux heures, quitte à en organiser plus souvent pour discuter de tous les sujets nécessaires.

Taux de participation et satisfaction des communications

Par ailleurs, nous avons interrogé les membres sur leur participation aux assemblées générales du Syndicat. Plus de la moitié des répondants ont assisté à au moins cinq assemblées générales (55,8 %), environ un membre sur dix a participé à six à dix assemblées (11,6 %) et une proportion similaire a assisté à onze assemblées ou plus (8,9 %). Aussi, près d'un quart des répondants n'ont jamais assisté à une assemblée (23,7 %). Le SFMM doit donc continuer ses efforts pour maximiser la participation aux assemblées générales, bien que les efforts actuels commencent déjà à porter leurs fruits.

Enfin, concernant l'appréciation des membres sur la qualité des communications du Syndicat, plus d'un répondant sur trois estime que les communications du SFMM sont bonnes (37,9 %) et environ la même proportion les juge très bonnes (32,4 %). De plus, près d'un membre sur dix considère que les communications du Syndicat sont assez bonnes (11,4 %) et une proportion similaire les qualifie d'excellentes (12,6 %). Ainsi, plus de quatre répondants sur cinq jugent que les communications du Syndicat avec les membres sont au moins bonnes (82,9 %).

Merci encore pour votre participation massive à ce sondage. Cela est très apprécié et influencera sans aucun doute certaines orientations prises ou à prendre par le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal en matière d'assemblées.

Trois décennies de dévouement Mon parcours en santé et sécurité au travail

Par **Luc Veillette**, représentant à la prévention SST retraité

Au moment où vous lirez ces lignes, je serai un heureux retraité après 32 années de service !

En plus d'occuper l'emploi d'enquêteur en matières frauduleuses au défunt Service de la sécurité du revenu, j'ai occupé plusieurs fonctions en tant que représentant syndical. J'ai été élu une première fois en 1994 en tant que délégué syndical. Par la suite, j'ai été élu directeur syndical et, depuis 2014, j'ai occupé la fonction de représentant à la prévention en santé et sécurité du travail (SST). Je dois vous avouer qu'en 1994, je ne m'y connaissais pas vraiment en prévention en SST.

Comité général de coordination (CGC)

En 2007, j'ai été élu représentant syndical pour participer au CGC. C'est à partir de ce moment que mon implication en prévention a vraiment commencé. Mais qu'est-ce que le CGC, me demanderez-vous ? C'est un comité paritaire, encadré par notre convention collective (art. 15.08), qui discute avec l'Employeur des enjeux de santé et de sécurité, mais dans un contexte corporatif. À mon arrivée sur ce comité, de façon paritaire, nous avons travaillé à élaborer une grille d'inspection pour les plans d'eau extérieurs. Cette grille est encore utilisée aujourd'hui. Il existe maintenant plusieurs grilles d'inspection, que ce soit pour les bureaux ou les bibliothèques. Des services ont aussi adapté une grille tenant compte de leurs particularités. Depuis 2014, je les ai utilisés des dizaines de fois, ayant effectué de nombreuses inspections dans vos milieux de travail. En plus de m'assurer que vos environnements de travail étaient sécurisés, j'ai pu échanger avec vous.

Ce fut très enrichissant de prendre connaissance de votre réalité quotidienne et cela m'a permis de faire des recommandations en matière de prévention SST adaptées à votre réalité. Au fil des années, plusieurs services et arrondissements ont inclus les inspections des milieux de travail à l'agenda des Comités locaux en santé et sécurité du travail. C'est une activité importante en matière de prévention et j'espère avoir contribué à mettre en place cette pratique de façon durable. Durant la dernière année, avec mon collègue Frank Mazza, des représentants Cols bleus, des représentants patronaux et un ergonomiste de l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail, secteur « affaires municipales » (APSAM), nous avons conçu un guide des bonnes pratiques pour la manutention des bacs de transport utilisés dans les

bibliothèques. Nous espérons que ce guide permettra d'éviter des troubles musculosquelettiques aux nombreux travailleurs qui remplissent et vident des bacs chaque semaine.

Une modification législative importante

C'est à l'automne 2021 que, pour la première fois depuis 1979, le gouvernement a modifié la Loi sur la santé et la sécurité du travail. Pour la majorité des Cols blancs de l'île de Montréal, cela n'a pas changé grand-chose, puisque les mécanismes de prévention étaient déjà en place et fonctionnels. En revanche, la nouvelle loi sur la SST inclut maintenant la santé psychique. C'est un ajout majeur puisqu'il oblige l'employeur à mettre en place des mesures de prévention en matière de santé psychologique. Dans le passé, nous avons tenté à de nombreuses reprises de discuter avec l'Employeur des enjeux de santé psychologique, mais malheureusement, ils n'avaient pas la même compréhension que nous du terme intégrité physique et les discussions se terminaient assez rapidement. Maintenant que c'est inscrit dans la loi sur la SST, l'Employeur ne peut plus se défilier.

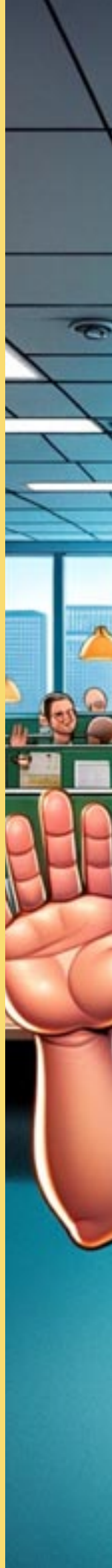
En terminant...

Je désire remercier chaleureusement toutes les personnes que j'ai côtoyées au fil des rencontres depuis 2014. Votre implication est essentielle, peu importe le rôle que vous occupez. Sachez que si vous n'êtes pas présents pour nous partager votre réalité dans vos milieux de travail, nous ne pouvons pas mettre en place des mesures de prévention efficaces. En matière de prévention, c'est la responsabilité de votre employeur à 100 %, mais c'est aussi l'affaire de tous. Nous travaillons pour gagner notre vie, pas pour la perdre.

Je ne quitte pas avec le sentiment du devoir accompli, mais plutôt avec la satisfaction d'avoir offert le meilleur de moi-même pour rendre vos milieux de travail les plus sécuritaires possibles.

C'est notre collègue et ancien directeur syndical Stéphane Forget qui a été désigné pour poursuivre les activités en prévention SST avec notre actuel représentant Frank Mazza. Stéphane est reconnu pour son implication et pour son dévouement auprès des personnes qu'il a représentées. À eux deux, nos membres seront très bien servis.

Bonne continuation !



Colloque SST de la FTQ 2023

Entre rencontre et apprentissage

Par **Simon Deschamps-Léger**, directeur syndical de l'arrondissement de Lachine

En tant que directeur syndical de l'arrondissement de Lachine depuis deux ans et membre du Comité général de coordination (CGC) depuis un an, j'ai eu l'occasion de participer à la plus récente édition du colloque Santé et Sécurité de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) les 11 et 12 octobre 2023 à Trois-Rivières.

Composition

Précisons tout d'abord que le Comité général de coordination, conventionné en 15.08., est composé de trois représentants de l'Employeur et trois représentants du Syndicat, ainsi que des deux préventionnistes du SFMM429. Le CGC a de nombreux mandats, mais agit en somme comme un comité santé sécurité pour l'ensemble de la Ville de Montréal. Cette entité est donc le dépositaire des problématiques SST qui touchent plus d'un comité local et des recommandations des divers comités locaux. Parmi les derniers dossiers, nommons la manutention de bacs en bibliothèque ou encore la violence psychologique subie par les Cols blancs.

Une programmation variée

La programmation était riche et variée. Or, comme c'est souvent le cas lors de colloques sans égard au domaine, l'ensemble des conférences ne nous concerne pas directement. Toutefois, il est toujours possible d'en tirer des connaissances ou réflexions pertinentes. À ce titre, la première séance se penchait sur les risques industriels France-Québec. S'il est vrai qu'une infime minorité de Cols blancs effectue un travail qu'on pourrait qualifier d'industriel, la présentation illustrait l'importance de connaître les risques induits par les produits et équipements avec lesquels nous travaillons et de la difficulté à faire reconnaître ces mêmes risques.

L'après-midi, j'ai choisi d'assister à la conférence sur le travail réel et l'organisation du travail offerte par Martin Chadoin, ergonomiste de formation et professeur au département d'organisation et ressources humaines de l'UQAM. Qu'est-ce que le travail réel, me direz-vous ? Il s'agit en fait des demandes et attentes sous-jacentes envers un travailleur ainsi que de la chaîne d'événements qui précèdent un accident du travail. On tente trop souvent de faire porter le blâme au travailleur ou à l'environnement physique, mais on occulte ainsi les attentes du gestionnaire, des collègues et du travailleur envers lui-même qui induisent de la pression et créent un contexte propice aux accidents de travail. Il s'agit assurément d'un concept à garder en tête lors des comités locaux SST et des enquêtes d'accidents de travail.

Le lendemain, Célia Favre, conseillère à l'analyse des conditions de travail des professeurs et à la mobilisation à l'UQAM, nous a partagé son mémoire de maîtrise qui relatait le parcours de travailleuses lors de la procédure de réclamation pour lésion professionnelle. Les récits choquants et ô combien nécessaires mettaient en lumière

les difficultés systémiques de faire reconnaître le harcèlement sexiste et sexuel comme « un accident de travail ». C'est un euphémisme de dire que beaucoup de chemin reste à faire.

Accompagnement de nos membres

Enfin, la dernière présentation abordait l'accompagnement des syndicats en matière d'intégration, de réintégration et de maintien en emploi des personnes en situation de handicap. Si ces cas ne sont pas nombreux au sein des cols blancs, on en dénombre tout de même un certain nombre et il importe d'y être sensibilisé et outillé.

Toutefois, au-delà des conférences qui étaient particulièrement instructives et stimulantes, ce qui fait la richesse d'un colloque est sans contredit les échanges et les interactions avec ses collègues et les autres participants.

Il s'agit d'une opportunité de partager son expérience, mais surtout de s'imprégner de celle des autres participants qui proviennent d'horizons aussi variés que de l'alimentation, des concessionnaires automobiles ou encore de l'industrie de l'aviation. Mes discussions avec ces derniers m'ont permis de me familiariser avec d'autres réalités, mais paradoxalement de réfléchir à des aspects que je peux intégrer à ma pratique.

C'est aussi une occasion unique d'apprendre à connaître mes collègues et homologues avec qui j'ai eu l'occasion de partager cet événement. En tant que jeune directeur syndical, les échanges avec ces derniers constituent une véritable mine d'information en plus d'être fort divertissants par moments.

Bref, si les voyages forment la jeunesse, les colloques contribuent assurément à former les représentants syndicaux, jeunes et moins jeunes, et il s'agit d'une belle opportunité d'apprentissage et de réseautage offerte par le Syndicat.

J'en profite finalement pour souhaiter une longue et heureuse retraite à Luc Veillette avec qui j'ai eu le plaisir de collaborer dans les comités locaux et au sein du CGC. Bonne retraite, Luc !



La violence verbale est grave

Par **Frank Mazza**, représentant à la prévention SST

Dénonçons toutes formes de violence au travail, qu'il s'agisse d'actes, de paroles ou d'injures

La pandémie a contraint le gouvernement du Québec à ajuster la Loi sur la santé et la sécurité du travail pour y inclure l'article 51.16. Selon cet article, l'employeur doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la protection des travailleurs exposés à une situation de violence physique ou psychologique sur les lieux de travail, y compris la violence conjugale, familiale ou à caractère sexuel. La violence au travail n'est malheureusement pas un phénomène nouveau. Depuis 2018, une

hausse de plus de 25 % des lésions

TASSE-TOI DU CHEMIN, T'ES BONNE À RIEN !

JE VAIS TE FAIRE MANGER TON CONSTAT !

ARRÊTE DE ME FAIRE PERDRE MON TEMPS !

VOUS, LES EMPLOYÉS DE LA VILLE, VOUS ÊTES TOUS UN GANG D'INCOMPÉTENTS !

causées par la violence physique et psychique, le stress et le harcèlement en milieu de travail a été constatée selon les statistiques de la CNESST.

Question de respect mutuel

Peu importe l'emploi, du sauveteur à l'inspecteur, du surveillant d'installations aux agents de stationnement et aux agents de communication sociale, des cas d'incivilité, de gestes violents et de paroles menaçantes nous sont rapportés chaque jour. Tout le monde y passe.

Des insultes comme celles-ci, nos membres en subissent malheureusement tous les jours. Certains subissent même des menaces physiques, des comportements agressifs au volant et d'autres gestes agressifs.

Campagne de salissage, menaces et harcèlement : de l'aide existe

Les citoyens ont le droit d'être insatisfaits et frustrés dans certaines situations, mais tout doit se dire dans le respect. Nos membres doivent travailler dans un climat de travail sain et sécuritaire. À la Ville de Montréal, il existe un encadrement administratif qui établit clairement la procédure à suivre à la suite d'une agression physique ou verbale. Cette procédure vise à définir la démarche et les actes à accomplir lorsqu'un employé est victime d'une agression physique ou verbale, incluant les menaces par téléphone. Si, malheureusement, vous êtes victime de violence verbale dans le cadre de vos fonctions, vous devez immédiatement dénoncer l'agression à votre gestionnaire et remplir une déclaration d'événement accidentel, même si vous n'avez aucune blessure physique. En théorie, après que votre gestionnaire se soit assuré de votre bien-être, il doit prendre des actions pour s'assurer que vous et vos collègues puissiez accomplir vos tâches de manière sécuritaire et sans risque pour votre intégrité physique et psychique (C.C. art.15.01, LSST art.9 et art.51). N'oubliez pas qu'en vertu de la loi sur la santé et la sécurité du travail, nous devons prendre les moyens pour protéger notre santé, notre sécurité et notre intégrité physique et psychique, et nous avons l'obligation de participer à l'identification et à l'élimination des risques d'accidents du travail (LSST art. 49). Par la suite, les membres de votre comité local prendront connaissance de votre déclaration d'événement accidentel et s'assureront que les mesures de prévention mises en place sont adéquates.

En discutant de nos enjeux SST et de la violence en milieu de travail avec notre Comité général de coordination (CGC) de la Ville de Montréal, l'Employeur nous confirme qu'un comité de travail est mis en place afin de développer une campagne de sensibilisation pour éduquer le citoyen, en collaboration avec les communications de la Ville. Une démarche de notre comité qui porte ses fruits.

Bonne retraite Luc

En terminant, j'aimerais prendre un moment pour souhaiter à notre collègue Luc Veillette, qui nous a quittés pour une retraite bien méritée depuis le 17 novembre 2023, tout le meilleur pour toi. Luc occupait le poste de représentant en prévention SST depuis 2014. C'est avec une grande tristesse que nous lui disons au revoir. Tu as été un mentor et un ami pour nous tous ici, et nous te souhaitons tout le bonheur et la sérénité que tu mérites. Profite de ton temps libre et de toutes les choses que tu as toujours voulu faire.

Comité des droits des femmes

La soirée du 2 mars 2023

Par **Sophie Demers-Cyr**, secrétaire

Après 3 ans d'absence, a eu lieu la soirée en l'honneur de la Journée internationale des droits des femmes, qui fut un succès retentissant. Vos généreux commentaires à la suite à cette soirée nous sont allés droit au cœur.

Étant toutes de nouvelles membres au sein du Comité des droits des femmes et n'ayant aucune expérience en organisation d'événements, nous nous sommes un peu jetées dans le vide en tentant le coup d'organiser une soirée pour accueillir près de 300 personnes.

Le comité a vécu de nombreux changements et départs au cours de l'année, pour en arriver avec seulement deux membres. Avec l'aide et la générosité de plusieurs membres du Comité exécutif, du Comité physique et de plusieurs autres membres, nous avons réussi à donner à cet événement l'ampleur qu'il méritait et la grandeur que nous souhaitions lui donner. Nos commanditaires, Burrowes, le Fonds de solidarité FTQ, Raymond Chabot et le Musée Pointe-à-Callière, nous ont permis de remettre de beaux prix de présence et nous les remercions pour leur soutien.

Une soirée sous le signe de l'humour

Nous avons eu la chance et le plaisir de recevoir quatre humoristes de la relève, grâce à la collaboration de l'École nationale de l'humour : Pascale Marineau, Garihanna Jean-Louis, Joëlle Prud'homme et Daniella Di Gi, en espérant qu'elles vous aient fait rire un bon coup.

Lors du dernier Conseil général, nous avons pu combler deux places de membres au sein du comité et nous



sommes très enthousiastes à l'idée de travailler ensemble pour vous proposer de nouveaux projets et organiser la soirée des droits des femmes 2024.

Vous recevrez très bientôt un sondage qui nous permettra de connaître votre expérience de la soirée et d'obtenir vos commentaires et suggestions, afin de nous permettre de vous offrir un événement encore plus agréable l'an prochain. Nous avons hâte de connaître vos impressions et de lire vos commentaires !

Encore du travail à accomplir

La soirée des droits des femmes prend la forme d'une fête, mais il est important de rappeler que c'est avant tout un rassemblement de résistance, puisque nous vivons malheureusement encore dans un monde où l'égalité entre les genres n'est pas encore tout à fait une réalité. Bien que beaucoup de progrès aient été faits – et il est important de se le rappeler pour garder espoir et restez fortes – la raison d'être de cet événement est de marquer que nous nous soutenons les unes les autres et sommes prêtes à continuer le combat ensemble. C'était un honneur de vous trouver si nombreuses et présentes au rendez-vous, en espérant vous retrouver encore plus nombreuses l'an prochain, le jeudi 7 mars 2024 ! Une invitation suivra en début d'année.

40 ANS
DE SERVICE



Patricia-Lyne Roy,

préposée aux communications d'urgence au Service de Police de la ville de Montréal depuis 1983. Cette membre dévouée a obtenu 40 ans de service le 7 novembre dernier. **Bravo Mme Roy pour cet accomplissement !**

Le père Noël en rouge et blanc

La fabuleuse histoire de sa création

Par **Anthony Menard Moquin**, responsable du Comité du journal

Dans une nuit de décembre glaciale, alors que la neige recouvre la magnifique Ville de Montréal de son manteau blanc, une silhouette se démarque parmi les lumières scintillantes des rues : c'est le père Noël, vêtu de sa célèbre tenue rouge et blanc, complétée par une barbe blanche volumineuse. Mais attention : son apparence iconique est en grande partie due à une campagne publicitaire lancée par Coca-Cola dans les années 1930. En effet, cette célèbre marque de soda a façonné l'image que nous connaissons aujourd'hui du père Noël !

Revenons aux années 1930

Coca-Cola cherchait un moyen d'augmenter ses ventes pendant l'hiver, une période traditionnellement peu propice à la consommation de boissons gazeuses. Ils ont donc fait appel à un artiste nommé Haddon Sundblom. Son défi ? Créer une image attrayante et chaleureuse pour la marque. Et quoi de mieux que ce joyeux bonhomme en rouge pour incarner l'esprit des Fêtes et promouvoir discrètement Coca-Cola ?

Avant cela, le père Noël avait déjà connu plusieurs transformations. Inspiré à l'origine par Saint-Nicolas, protecteur des enfants et des marins, il était souvent représenté comme un évêque mince et sérieux. Au fur et à mesure du temps, le père Noël a évolué sous différentes formes, certaines rappelant les lutins tandis que d'autres évoquaient des magiciens. Cependant, c'est Sundblom qui

lui a donné son apparence emblématique : un vieil homme souriant avec une barbe blanche, vêtu de rouge avec une ceinture noire, un personnage à la fois solide et jovial. Cette image était si puissante qu'elle a été rapidement adoptée dans le monde entier.

La première apparition de ce père Noël version Coca-Cola

Elle remonte à 1931 dans *The Saturday Evening Post*. Imaginez la scène : le père Noël avec un sourire bienveillant aux lèvres, tenant une bouteille de Coca-Cola et accompagné du slogan < La pause qui rafraîchit. > Une idée géniale ! Cette image chaleureuse et familière a non seulement propulsé Coca-Cola dans l'univers des fêtes hivernales, mais elle a également durablement transformé notre perception du père Noël. Cela a été une véritable révolution dans le monde de la publicité et des traditions de Noël !

La campagne publicitaire de Coca-Cola avec le père Noël a été un véritable raz-de-marée qui s'est étendu sur plus de trente ans. Chaque année, Sundblom nous offrait une nouvelle illustration en y apportant sa touche personnelle. Saviez-vous que ce joyeux bonhomme avait souvent les traits du visage de Sundblom lui-même ? En effet, l'artiste utilisait un miroir pour reproduire ses propres expressions sur le père Noël. Et pour une petite anecdote, certaines publicités incluaient même un tableau de Sundblom en arrière-plan, une façon subtile de signer son œuvre. Cependant, il est important de souligner que Coca-Cola n'est pas à l'origine de l'invention du père Noël. Cette idée d'un personnage généreux distribuant des cadeaux est bien antérieure. Ce que Coca-Cola a réussi avec brio, c'est de rajeunir le père Noël et d'en faire un symbole attrayant et familial, ancrant ainsi solidement ce joyeux personnage dans notre imaginaire collectif des fêtes de Noël.

Toujours aussi présent

De nos jours, la version du père Noël par Sundblom est devenue une icône mondiale qui incarne la générosité et la gaieté. Chaque fois que vous croisez ce visage jovial, que ce soit dans une publicité ou lors d'une promenade dans les rues enneigées ou encore au détour d'un centre commercial, rappelez-vous que sa magie provient en partie d'une bouteille de Coca-Cola grâce à une stratégie marketing ingénieuse. Cela représente vraiment l'esprit authentique de Noël : la capacité à transformer le quotidien en quelque chose d'extraordinaire. Alors, je vous souhaite à toutes et tous de très bonnes Fêtes et que l'esprit chaleureux et généreux du père Noël vous accompagne tout au long de cette période



Le temps des Fêtes Entre féerie et dure réalité

Par le Comité du journal

Ah, Noël !

Cette période où tout brille de mille feux, où les familles se rassemblent et où Last Christmas tourne en boucle, jusqu'à l'indigestion ! Mais derrière ce décor de carte postale, la réalité est tout autre. Pendant que certains se la jouent des décorateurs d'intérieur avec leur sapin, d'autres se cassent la tête pour trouver de quoi remplir les assiettes. C'est ça, la vraie face de Noël. Certaines personnes, bien au chaud, échangent des cadeaux, tandis que d'autres se débattent pour avoir le minimum. Alors, cette année, entre deux < tchin-tchin > et trois rires, pensons à ceux qui n'ont pas eu notre chance. En levant notre verre, n'oublions pas de tendre l'autre main à ceux qui en ont vraiment besoin.

Agir, ne pas seulement en parler

Parler de générosité, c'est bien beau, mais passer à l'acte, c'est autre chose. Les banques alimentaires, par exemple, ont besoin de nos actions concrètes, pas de nos discours. Et ces vêtements chauds qui traînent dans vos vieilles boîtes dans le sous-sol? Un simple manteau peut être un trésor pour celui qui grelotte dans le froid. Et si on allait plus loin? Parrainer une famille, c'est offrir un Noël digne de ce nom à ceux qui font tout pour joindre les deux bouts. Ça, c'est de la solidarité en action! La vraie magie de Noël.

Au bout du compte, donner, c'est ça la vraie magie de Noël. Ce n'est pas juste une question de charité, c'est un lien, un vrai, qui nous rappelle que, peu importe nos différences, on est tous dans le même bateau. Cette générosité, c'est elle qui met un peu de chaleur dans notre société, qui la rend plus humaine, plus vivable. Ce n'est pas avec des guirlandes qu'on va réchauffer le cœur de quelqu'un, mais avec des gestes concrets, des actions qui parlent plus fort que les mots. Conclusion : Ouvrons les yeux! Cette année, au lieu de rester enfermés dans notre petit monde confortable, ouvrons les yeux! Un geste, un don, même un sourire peut changer la donne pour quelqu'un. Transformons cette période de fêtes en un moment d'humanité partagée, et pas seulement en une ribambelle de festivités égoïstes. Après tout, partager avec ceux qui sont dans le besoin, n'est-ce pas le véritable esprit de Noël.

Faire un don | Centraide du Grand Montréal (centraide-mtl.org)

Cadeaux économiques La créativité comme réponse au gel budgétaire !

Par le Comité du journal

En plein gel budgétaire à Montréal, découvrez notre sélection des 5 meilleures idées de cadeaux humoristiques et économiques pour vos collègues Cols blancs. Après tout, un peu d'humour et une pincée de créativité peuvent transformer un bureau froid en un lieu festif.

1. **Trousse de survie hivernale :** ce kit comprend une paire de gants récupérée du bac à objets perdus de votre département, un bonnet chaleureusement réchauffé dans un coffre en cèdre, et un sachet de sel de déneigement, parfait pour les jours où les trottoirs sont aussi glissants que la patinoire du Centre Bell en raison des restrictions budgétaires de la ville.
2. **Manuel du parfait petit gestionnaire :** ce guide humoristique et fictif explore le monde de la bureaucratie avec esprit, incluant des chapitres comme « 10 façons de faire des économies de bouts de chandelles » et « Comment simuler l'efficacité au travail ».
3. **Kit de jardinage de bureau :** comprend un pot vide de fromage à la crème, une poignée de terre du parc le plus proche et une graine de tournesol - idéal pour ceux qui veulent développer leur pouce vert.
4. **Carte de métro semi-remplie :** dans l'esprit des temps de restrictions, pourquoi ne pas offrir une carte de métro partiellement chargée ? Un cadeau pratique avec une touche d'humour, rappelant que pour le reste du chemin, une petite marche peut être bénéfique pour la santé !
5. **Tirelire collective pour le prochain gel budgétaire :** une tirelire amusante pour commencer à économiser en équipe afin de contrer le prochain gel budgétaire. Peut-être qu'avec un peu de chance, il y aura assez pour un café...



Voici nos suggestions de cadeaux, spécialement confectionnés pour insuffler un brin d'humour et de bonne humeur dans votre bureau montréalais. Ces trouvailles, à la fois cocasses et astucieuses, ne manqueront pas de dérider vos collègues cols blancs. Soyez prêts à récolter des sourires et des regards amusés. Profitons de cette période avec un esprit économe, certes, mais surtout empreint de joie. Bonnes économies et joyeux temps des Fêtes à tous !

9 décembre Fête de Noël des enfants

Par le Comité du journal

S'il y a un événement qui fait l'unanimité, c'est bien la Fête de Noël des enfants. Cette année, le Comité organisateur s'est surpassé avec une nouvelle formule.

Le samedi 9 décembre dernier, les membres Cols blancs et leurs enfants ont transformé les locaux du BoulZeye de

Pointe-aux-Trembles en un lieu de festivités. Les familles ont joué aux quilles, testé leurs réflexes au laser tag ou se sont divertis dans la zone d'arcades.

Un événement de cette ampleur ne serait pas réalisable sans la contribution de nos précieux partenaires que nous tenons à remercier. À titre d'exemples, le BoulZeye a fourni les

infrastructures de jeux, Le Monde de M. Fun a apporté une touche artistique avec le maquillage et une animation jouée. De plus, avec la présence des mascottes et l'arrivée du père Noël et ses lutins, les enfants ont été comblés. Enfin, mentionnons que l'entreprise Robiii a fourni de nombreux choix de cadeaux.

Nos super bénévoles méritent notre reconnaissance pour leur inestimable contribution à faire de cet événement une expérience mémorable pour les familles.

Avec bonne humeur et patience, ils ont assuré le bon déroulement tout au long de la journée.

Nous soulignons le rôle du Conseil d'administration du Centre social dans la planification et l'organisation d'un événement rassembleur qui permettent aux membres et à leurs enfants de profiter d'une fête exceptionnelle. Ajoutons que ces moments partagés renforcent non seulement les liens au sein

du Syndicat, mais aussi l'esprit de communauté.

À en croire l'atmosphère effervescente qui régnait sur le site et l'émerveillement dans les yeux des enfants présents, nous pouvons sans contredit affirmer que la Fête de Noël des enfants du Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (SCFP) a connu un succès retentissant !



Le Fonds de solidarité FTQ Toujours présent pour nos membres !



Par **Simon Welman**, responsable local (RL) du Fonds de solidarité FTQ au SFMM (SCFP)

Nous sommes très heureux d'annoncer que cinq nouvelles personnes responsables locales (RL) se sont jointes à l'équipe des RL au Syndicat en 2023 : Farida Adafer, Thiziri Aliane, Josée Riopel, Linda Rioux et Anthony Ménard-Moquin. Notre Exécutif syndical est déterminé à faire connaître le Fonds de solidarité et ses nombreux avantages du REER+ à nos Cols blancs, mais aussi à tous nos collègues de la Ville de Montréal, des villes défusionnées, des sociétés paramunicipales et de Parc Six Flags SEC (La Ronde). De nombreux blitzes en milieu de travail ont été tenus au cours des derniers mois. Bravo à toute l'équipe des RL pour ce beau travail ! Surveillez le prochain blitz qui se déroulera dans votre lieu de travail ou contactez votre personne représentante syndicale pour recevoir notre visite.

Des rencontres virtuelles sont aussi possibles

Des présentations virtuelles de 20 à 30 minutes sont aussi offertes de jour ou en début de soirée pour les personnes avec un horaire atypique ou pour faciliter la gestion de votre agenda. Écrivez à fondsftq@sfmm429.qc.ca pour obtenir l'horaire des présentations à venir.

Important pour votre planification fiscale

Il n'est plus possible de verser un montant forfaitaire au Fonds de solidarité FTQ jusqu'à nouvel ordre. Vous pouvez débiter ou augmenter une retenue sur le salaire (RSS). Vous souhaitez en savoir plus et ainsi profiter des avantages du REER+ ? Écrivez-nous à fondsftq@sfmm429.qc.ca ou appelez au 514 842-9463, poste 425 pour nous laisser un message. Un membre de l'équipe des RL vous contactera dans les meilleurs délais. Voir aussi Épargner à chaque paie avec la retenue sur le salaire : <https://urlz.fr/oJDn>.

Solde d'heures de maladie au 30 avril 2024

Après une interruption en 2023 pour les Cols blancs permanents, 2024 marquera le retour de l'option de verser le solde de cette banque vers le Fonds de solidarité FTQ pour tous les Cols blancs. Les consignes suivront en mars 2024.

Déclaration de revenus et Régime d'accès à la propriété (RAP)

Pouvez-vous rembourser dans un REER+ au Fonds un RAP que vous avez fait dans une autre institution financière ? Oui, faire votre remboursement RAP dans le REER+ au Fonds de solidarité FTQ est très avantageux. Rembourser dans votre REER+ un RAP que vous avez fait dans une autre institution financière vous permet de bénéficier des crédits d'impôt de 30 %, même s'il s'agit d'un remboursement RAP. Voir la section concernée pour tous les détails : <https://urlz.fr/oJBM>



**40^e anniversaire
du Fonds solidarité FTQ**

Le Fonds de solidarité demeure plus que jamais un acteur économique incontournable pour le Québec. Tous ensemble, on contribue à la prospérité socio-économique du Québec par ses investissements locaux dans les entreprises québécoises.

Choisir d'investir dans l'économie d'ici avec FlexiFonds

Grâce à FlexiFonds, vous pouvez faire un choix qui soutient l'économie et la société québécoise, qui vous permet d'atteindre vos objectifs d'épargne et qui est en accord avec vos valeurs personnelles : voir <https://urlz.fr/oJE6>.

Une section riche en conseils à découvrir

La section L'épargne positive du site Web regorge de conseils et d'outils pour vous aider à bien gérer cette dimension de votre vie souvent reléguée au second plan. La lecture est ludique et la présentation graphique est invitante. Le Fonds de solidarité FTQ vous accompagne dans votre quotidien et votre avenir. Consultez la section <https://urlz.fr/oJB5>.

Voici l'aperçu des rubriques pour bonifier votre littératie financière :

Naviguer par catégorie :

Ma maison, Ma retraite, À mon compte, Mon quotidien, Mes finances, Nos valeurs

Naviguer par dossier :

Comment réagir face aux baisses de marché quand on épargne ?
Finances personnelles 101 : des notions à connaître, La boîte à outils pour simplifier votre départ à la retraite, Devenir propriétaire : guide pour l'achat d'une première maison.

Mon compte en ligne

La section Mon compte en ligne est plus que jamais d'actualité ! Pour effectuer des transactions ou pour recevoir vos documents du Fonds de solidarité FTQ, voir la section <https://urlz.fr/oJCj>.

Bon à savoir

Comment gérer le cycle de ses émotions face au cycle de la bourse ?

Lire l'article : <https://urlz.fr/oJCz>

Quoi faire avec vos placements quand les marchés fluctuent ? Voir <https://urlz.fr/oJD5>

Effet de l'inflation sur vos projets de retraite

Par **Giovanni Di Tirro**, agents des régimes des retraite

On entend souvent que tout coûte toujours plus cher ! Qu'il s'agisse du prix de l'essence ou des factures d'épicerie, la hausse de l'inflation a un impact sur notre vie de tous les jours et nous devons le considérer dans notre plan de retraite. Nous pouvons prendre, à titre d'exemple, l'essence et le coût du panier d'épicerie pour savoir que les prix, de façon générale, ont beaucoup augmenté.

En raison de la hausse du coût de la vie, plusieurs personnes commencent à se demander s'ils vont avoir assez d'argent au moment de leur retraite. Pendant plusieurs années, l'inflation et les taux d'intérêt ont été à des niveaux assez bas et la planification pour la retraite était plutôt prévisible puisqu'une variation stable du coût de la vie était plus facile à absorber et on ne s'inquiétait pas beaucoup d'une hausse importante des coûts.

Un choix qui demande réflexion

Lorsqu'on quitte notre emploi pour la retraite, nous vivons généralement avec un revenu fixe. En ayant un revenu stable, une inflation élevée comme nous l'avons vécu en 2022 et 2023 pourrait venir modifier rapidement notre plan de retraite. De plus, l'espérance de vie ne cesse d'augmenter depuis les dernières années. Pour une grande partie de nous, la retraite sera plus longue et ceci aura une grande importance pour la gestion de nos finances. La possibilité d'être à la retraite plus longtemps nous demandera plus d'épargne. Il faudra donc planifier en conséquence!

Des réajustements peuvent également être apportés en prévision de notre date de retraite. Les solutions qui pourraient être apportées seraient, entre autres :

- D'augmenter notre épargne-retraite;
- De reporter la date à laquelle l'on souhaite partir pour la retraite ou encore;
- De modifier nos attentes une fois à la retraite.

Pour ceux et celles qui comptent prendre leur retraite à court terme, la difficulté est qu'on ne sait pas quand l'inflation reviendra à un niveau dit « normal ». Le fait de reporter notre date de retraite nous permet d'avoir plus de temps afin de bonifier notre épargne et l'économie, de façon générale, pourrait revenir à un niveau stable, comme nous l'avons connu depuis les dernières années.

Il est important de se souvenir que les cycles économiques fluctuent et que l'inflation élevée a toujours été temporaire. Même si l'on doit probablement reporter un projet ou réduire nos dépenses à la retraite pendant un certain temps, si nous avons un plan de retraite solide, l'ajustement ne sera que temporaire !

Aussi, à la retraite, les sommes versées par le Régime de rentes du Québec et par les programmes de la pension de la Sécurité de la vieillesse sont indexées en fonction de l'Indice des prix à la consommation (IPC). L'inflation ne constitue donc pas un problème pour ces revenus, malgré qu'il ne faille pas oublier que nos rentes sont imposables.

L'épargne à la rescousse

Finalement, l'une des façons de contrer la hausse importante de l'inflation en prévision de notre retraite est d'augmenter notre épargne-retraite. À mesure que l'inflation augmente, on devrait augmenter l'épargne-retraite d'un pourcentage similaire. À titre d'exemple, le REER+ avec le Fonds de solidarité FTQ est conçu pour vous inciter à épargner pour la retraite. En plus de la déduction REER, le REER+ vous donne droit à 30 % d'économies d'impôt supplémentaires avec le crédit d'impôt pour Fonds de travailleurs. Le tout facilement sur votre paie avec les déductions immédiates. Si vous n'êtes toujours pas une personne épargnante du REER+ du Fonds de solidarité FTQ et désirez y adhérer, n'hésitez pas à me contacter pour que je puisse vous guider pour les prochaines étapes.

Une aide précieuse

Aussi, si vous n'avez pas de plan, le moment est peut-être bien choisi pour commencer à en élaborer un. Parmi les services offerts par votre Syndicat, vous pouvez profiter de l'expertise de votre agent des régimes de retraite. Je pourrai vous fournir toutes les informations concernant votre régime de retraite et je serai en mesure de vous aider lors de la planification de celle-ci, notamment quant à la date prévue pour votre retraite.

Pour communiquer avec moi :
gditirro@sfmm429.qc.ca ou au 514 842-9463, poste 263.

A rowing boat is on a sandy beach at sunset. The water is calm, reflecting the warm colors of the sky. The boat is white with blue accents and has two blue oars. The text is overlaid on the upper part of the image.

**Il n'est jamais
trop tard pour
bien faire.
Et pour planifier
votre retraite.**

**Prenez un rendez-vous avec un
conseiller et laissez-nous vous
accompagner.**

DesjardinsMunicipal.com | 514 526.4971



Desjardins

Caisse du Réseau municipal

À vos côtés pour planifier votre avenir financier.

Nos conseillers connaissent votre réalité financière en tant que col blanc. Que votre retraite soit prochaine ou lointaine, ils vous aideront à bien vous préparer financièrement!



Lucas Valero
Conseiller Gestion
de patrimoine ²



Danielle Lamoureux
Conseillère Gestion
de patrimoine ²



Yves Roy
Conseiller Gestion
de patrimoine ²



Anthony Sirois
Conseiller Gestion
de patrimoine ²



Bruno Sinigagliese
Conseiller Gestion
de patrimoine ¹



Alexandre Gomes
Conseiller Gestion
de patrimoine ¹

(1) Planificateur financier et représentant en épargne collective pour Desjardins Cabinet de services financiers inc.
(2) Représentant en épargne collective pour Desjardins Cabinet de services financiers inc.

Prenez un rendez-vous avec un conseiller et laissez-nous vous accompagner.

DesjardinsMunicipal.com | 514 526.4971

 **Desjardins**
Caisse du Réseau municipal



**Vous achetez
un nouveau
véhicule ?**

BURROWES

COURTIERS D'ASSURANCES

**PENSEZ À BIEN LE
PROTÉGER GRÂCE AUX CONSEILS
DE VOTRE COURTIER D'ASSURANCE !**

S'IL EST NEUF,
votre véhicule peut être protégé par notre Assurance de remplacement ou par la Valeur à neuf.

S'IL EST USAGÉ,
protégez votre acquisition avec notre Assurance de remplacement.

ASSURANCE DE REMPLACEMENT*

- Contrat complémentaire à la police d'assurance automobile
- Produit disponible pour une durée de 2 à 7 ans
- Disponible pour les véhicules neufs (assurés au complet)
- Disponible pour les véhicules usagés (assurés au complet)
- Remboursement de la franchise en cas de perte totale jusqu'à un maximum de 2 500 \$
- Remboursement de la franchise en cas de perte partielle jusqu'à un maximum de 500 \$**

* Certaines conditions s'appliquent

VALEUR À NEUF*

- Avenant ajouté sur la police d'assurance automobile
- Produit disponible pour une durée jusqu'à 5 ans, selon l'assureur
- Disponible pour les véhicules neufs (assurés au complet)
- Non disponible pour les véhicules usagés
- Remboursement de la franchise en cas de perte totale : selon l'assureur
- Remboursement de la franchise en cas de perte partielle : selon l'assureur

** Selon l'option choisie

www.burrowes.ca

1 888 522.2661